



OFFRE D'EMPLOI

Dénomination de la fonction
Chargé.e de communication et partenariat
Mission générale de la fonction
Dans le cadre du développement de l'asbl, le chargé de communication et partenariat développe la stratégie globale de communication de l'asbl et élargit son champ d'influence. Sous la supervision du coordinateur général, il travaille pour la qualité de l'image de l'asbl auprès de ses partenaires, ainsi qu'au développement de son réseau.
Tâches principales
<u>Communication</u> : <ul style="list-style-type: none">• Concevoir et mettre en œuvre la stratégie globale de communication de l'asbl• Etablir des axes de communication interne (public, acteurs) et externe (partenaires, cibles, etc.)• Mobiliser les ressources nécessaires et les acteurs pour sa mise en œuvre <u>Partenariat</u> : <ul style="list-style-type: none">• Etablir un monitoring des soutiens et de partenaires possibles pour l'asbl• Entamer les pistes de collaborations et de soutiens• Suivre la relation partenaire
Compétences générales et techniques
Connaissances et maîtrise de la communication , du digital et des réseaux sociaux Excellente expression écrite et orale en français La maîtrise du néerlandais (et de l'anglais) est un atout Maîtrise d'un ou plusieurs logiciels de production graphique Intérêt et expérience prononcés pour le sport et l'éducation Gestion de projet et autonomie de travail Connaissance du milieu institutionnel belge et bruxellois ainsi que du réseau d'entreprises et de fondations (atout)
Compétences relationnelles et attitude
<ul style="list-style-type: none">• Dynamisme et assertivité• Disponibilité et créativité• Proactivité et être force de proposition• Perspicacité et fin communicant• Être « compatible » au niveau des valeurs promues par l'asbl, s'inscrire dans le fonctionnement de l'équipe et le cadre des activités
Diplôme souhaité
Bachelier (ou équivalent) en communication, en management des organisations, etc.
Statut
<u>Contrat</u> : CDD de 10 mois (reconductible ou débouché sur CDI) <u>Volume horaire</u> : ½ ETP (19h/semaine) au moins. Toute aide à l'embauche constitue un atout (Phénix, Activa). Barème suivant la commission paritaire 329.02
Information complémentaire et contact
Candidature à envoyer à M. Julien Cuxac le <u>28 Février 2021</u> au plus tard : jcuxac@anderlecht.brussels Plus d'information sur la fonction : 025221589 Site web : www.fefa.be